

Contrat d'apprentissage en animation

Pour employeurs
publics et privés

Formation
CPJEPS
AAVQ SLAS



Vous souhaitez compléter vos équipes avec des animateur·rices en
apprentissage ?

L'**ARDAM** vous propose la formation **CPJEPS AAVQ SLAS** en tant qu'UFA* du CFA sport
animation Occitanie



*Unité de formation d'apprentissage

● LE MÉTIER VISÉ PAR LA FORMATION

Animateur·ice d'Activités et de Vie Quotidienne dans toute Structure de Loisirs et d'Activités Socioculturelle, exerçant majoritairement en ACM périscolaire

Cette action de formation inclue une **orientation environnement et transition écologique** afin que les animateur·ices puissent proposer des activités en lien avec ces thèmes ; des actions durables prenant place dans le projet de la structure : jardin,

PUBLICS ELIGIBLES AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Personnes en recherche d'emploi de moins de 30 ans
ou de tout âge bénéficiant d'une RQTH

PRÉREQUIS

- Forte motivation et projet professionnel
- Etre en capacité de prendre en charge un groupe (vie quotidienne/activité)

DUREE DU CONTRAT : 13 mois

DATE DE CONTRAT ET ALTERNANCE

Du 31 août 2026 au 1er octobre 2027

PRÉSENCE EN ENTREPRISE : Majoritairement sur le temps périscolaire

COÛT DE CONTRAT ET DE FORMATION

Coût salarial entre 27 et 100% du smic selon âge de
l'apprenti·e

Aides pour les apprenti·es RQTH
Aide de 5000€ pour les employeurs privés

Embauche directe :

- Coût de la formation à charge de l'employeur
Employeur public : demande de prise en charge possible auprès du CNFPT
Employeur privé : demande de prise en charge auprès de l'OPCO

Embauche via un groupement d'employeurs :

- Coût de la formation prise en charge par l'OPCO du groupement d'employeurs

un groupement d'employeurs a pour objet principal de mettre à la disposition de ses adhérents des salariés liés au groupement par un contrat de travail.

Le groupement d'employeur gère les contrats de travail, les déclarations d'embauche, les bulletins de salaires des apprenti·es mis·es à disposition.

Mai mars 2026

● COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Cette formation a pour but de former à 4 grandes compétences :

- Encadrer en accueil collectif de mineurs avec tout type de public fréquentant ces structures
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de vie quotidienne en ACM
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animations de plusieurs séances s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation en lien avec les projets d'animation créés

● CONTENU DE LA FORMATION

Le CPJEPS se compose de 4 blocs de compétences :

- **BC 1 - Préparer et conduire des activités** : Méthodes et outils d'animation – démarches et techniques pédagogiques - Aspects règlementaires et sécuritaires de l'animation - Activités d'animation de pleine nature, scientifiques et techniques, culturelles – TP d'animation pour des mises en situations régulières.
- **BC 2 - Organiser et animer la vie quotidienne** : Les publics - Les différents temps de vie quotidienne – TP d'animation en vie quotidienne – La transition écologique sur les temps de vie quotidienne
- **BC 3 - Participer au fonctionnement d'une structure** : Environnement socioprofessionnel – Communication – Techniques de Recherche d'Emploi – Culture numérique.

● MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

3 BC à valider en 2 groupes d'épreuves :

- * Dossier écrit avec présentation orale
- * Mise en situation d'animation

Possibilité de valider la certification par bloc de compétence

● EQUIPE PÉDAGOGIQUE

composée de formateurs ices de l'ARDAM et de partenaires du réseau d'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire.

LIEU DE FORMATION ET ACCESSIBILITÉ

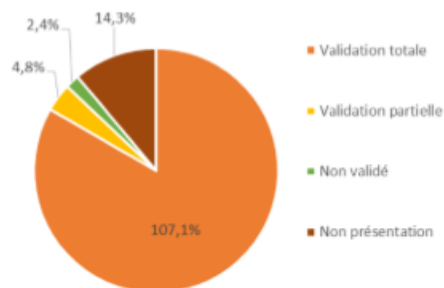
ARDAM, Ecosite - Chemin de la Prade, 34140 Mèze

Accessible aux personnes en situation de handicap

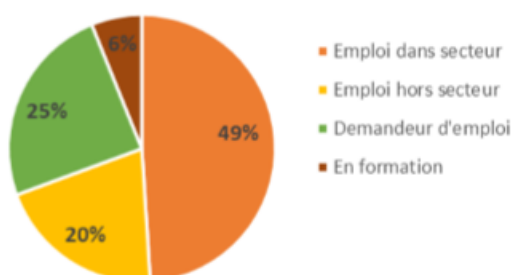
Présence de deux référentes handicap à l'ARDAM

TAUX DE RÉUSSITE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET SATISFACTION – TOUTES PROMOTIONS DEPUIS 2021 – 57 APPRENANT.ES

Taux de réussite



Insertion 6 mois après la formation



Satisfaction



PROCEDURE DE RECRUTEMENT

⇒ **Vous avez des candidat.es potentiel.les dans vos réseaux**, vous nous transmettez le contact et nous lançons les procédures

Ou

⇒ **Vous rédigez une offre de poste**

- Nous la transmettons dans nos réseaux, aux MLI, etc...
- Nous la transmettons au GE qui la communiquera à ses propres candidat.es
- Vous la communiquez dans votre réseau

⇒ **Vous réceptionner les candidatures** et rester décisionnaire de votre recrutement.

CONTACT

Angie GUIRAUD
 Coordinatrice de la formation
 Mail : angie.guiraud@ardam.fr
 Téléphone : 06.62.23.33.18